



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Politique agricole 2014-17

Rétrospective et analyses après 1 année de mise en œuvre

Office fédéral de l'agriculture

Berne, le 16 juin 2015



Politique agricole 2014-2017

Thèmes



- Introduction *B. Lehmann*
- Marché / stratégie qualité *B. Lehmann*
- Paiements directs *Ch. Hofer*
- Conclusion *B. Lehmann*

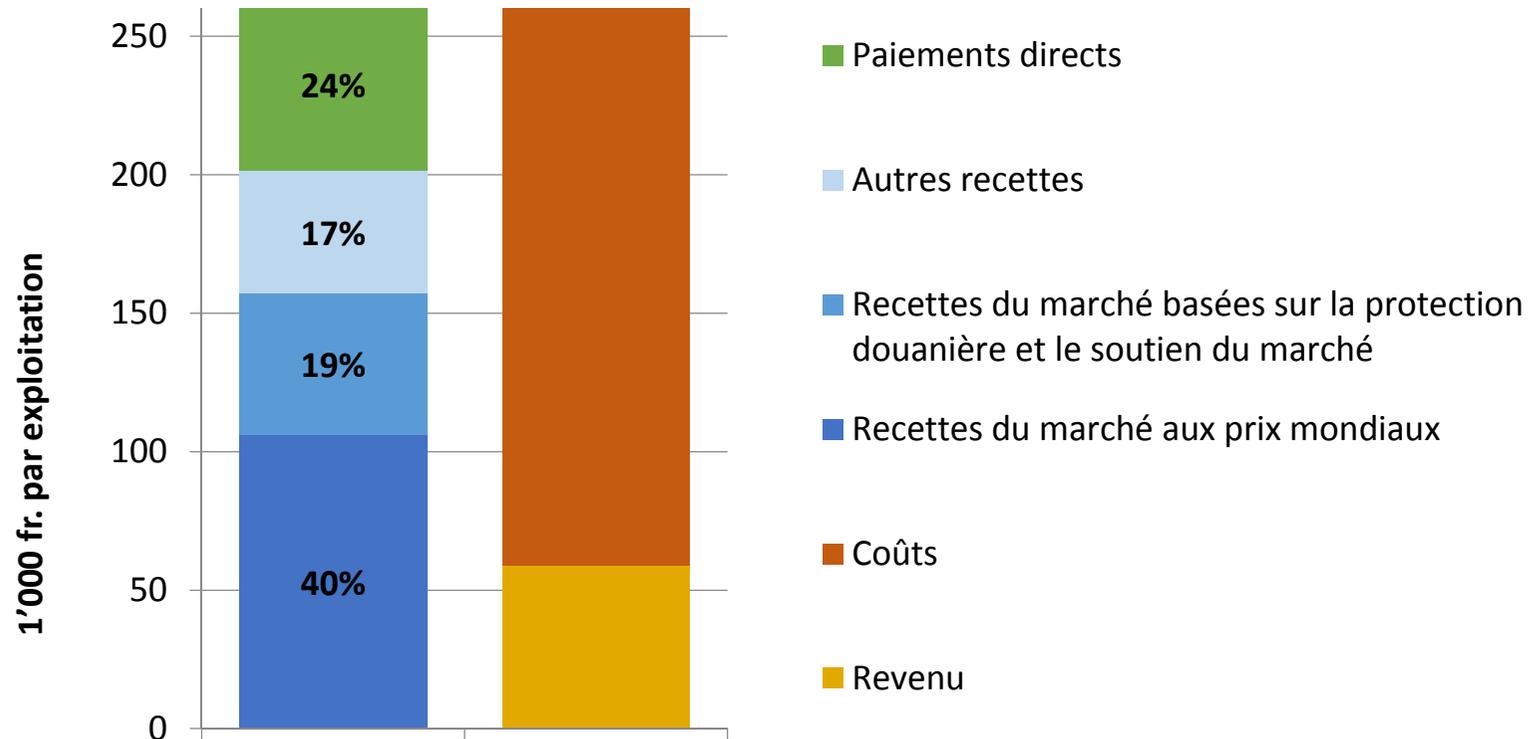


Objectifs PA 14-17	Mesures
<ul style="list-style-type: none">• Meilleure utilisation du potentiel de création de valeur sur les marchés	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la stratégie qualité
<ul style="list-style-type: none">• Moins de distorsions du marché (pas d'effets secondaires négatifs sur le revenu)	<ul style="list-style-type: none">• Réduction du lien entre les paiements directs et le volume de production
<ul style="list-style-type: none">• Utiliser les moyens en faveur de prestations qui ne sont pas rémunérées par le marché	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'exploitation de toute la surface agricole dans des régions défavorables au plan topographique et/ou climatique
	<ul style="list-style-type: none">• Encouragement des modes de production ménageant les ressources tout en conservant la productivité
	<ul style="list-style-type: none">• Encouragement de la qualité de la prestation sur les surfaces de promotion de la biodiversité
	<ul style="list-style-type: none">• Préservation d'une qualité élevée du paysage cultivé (appréciée par la société)
<ul style="list-style-type: none">• Acceptabilité sociale du nouveau concept	<ul style="list-style-type: none">• Atténuation des effets pour l'exploitation



Formation du revenu

Exploitation suisse moyenne 2011/2013



→ L'amélioration du produit des ventes (quantité x prix) et la diminution des coûts sont plus importantes pour le revenu des exploitations que l'optimisation des paiements directs.



Mesures	Instruments
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la stratégie qualité	<ul style="list-style-type: none">• Projets de qualité et de durabilité• Initiatives en matière d'exportation
<ul style="list-style-type: none">• Réduction du lien entre les paiements directs et le volume de production	<ul style="list-style-type: none">• Plus de contributions aux détenteurs d'animaux;• Egalité de traitement entre les unités d'élevage et les grandes cultures
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'exploitation de toute la surface agricole dans des régions défavorables au plan topographique et/ou climatique	<ul style="list-style-type: none">• Contributions pour surfaces en pente (déclivité, part); contributions à la sécurité de l'approvisionnement (difficulté), contributions au paysage cultivé (collines et montagnes), alpage, estivage
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement des modes de production ménageant les ressources tout en conservant la productivité	<ul style="list-style-type: none">• Contributions au système de production pour la production de lait et de viande basée sur les herbages;• Contributions à l'utilisation efficace des ressources (procédure + technologie)
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement de la qualité de la prestation sur les surfaces de promotion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Différenciation plus forte au profit de la qualité et de la mise en réseau (y compris maintenant dans l'estivage)
<ul style="list-style-type: none">• Préservation d'une qualité élevée du paysage cultivé (appréciée par la société)	<ul style="list-style-type: none">• Introduction de contributions à la qualité du paysage différenciées selon les régions
<ul style="list-style-type: none">• Atténuation des effets pour l'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Contribution de transition



Renforcement de la stratégie qualité

Projets visant la qualité et la durabilité



- 21 projets ont profité en 2014 d'une aide financière
- Exemple 1: IP-SUISSE production de quinoa
 - Le porteur de projet est constitué de IP-SUISSE et d'une entreprise privée.
 - La culture du quinoa en mode bio est examinée. Les études doivent indiquer la faisabilité et les possibilités d'optimisation de la culture suisse de quinoa.
- Exemple 2: Production de lentilles
 - Une association d'agriculteurs produit des lentilles et les distribue par l'intermédiaire d'un grand distributeur suisse.
 - La plus-value agricole en Suisse est renforcée.



Renforcement de la stratégie qualité

Initiatives en matière d'exportation

- But : Promouvoir les activités permettant d'alléger le marché suisse ou générer des débouchés supplémentaires pour les produits agricoles suisses
- Condition : Plans pluriannuels pour la mise en place d'un canal de distribution à l'étranger

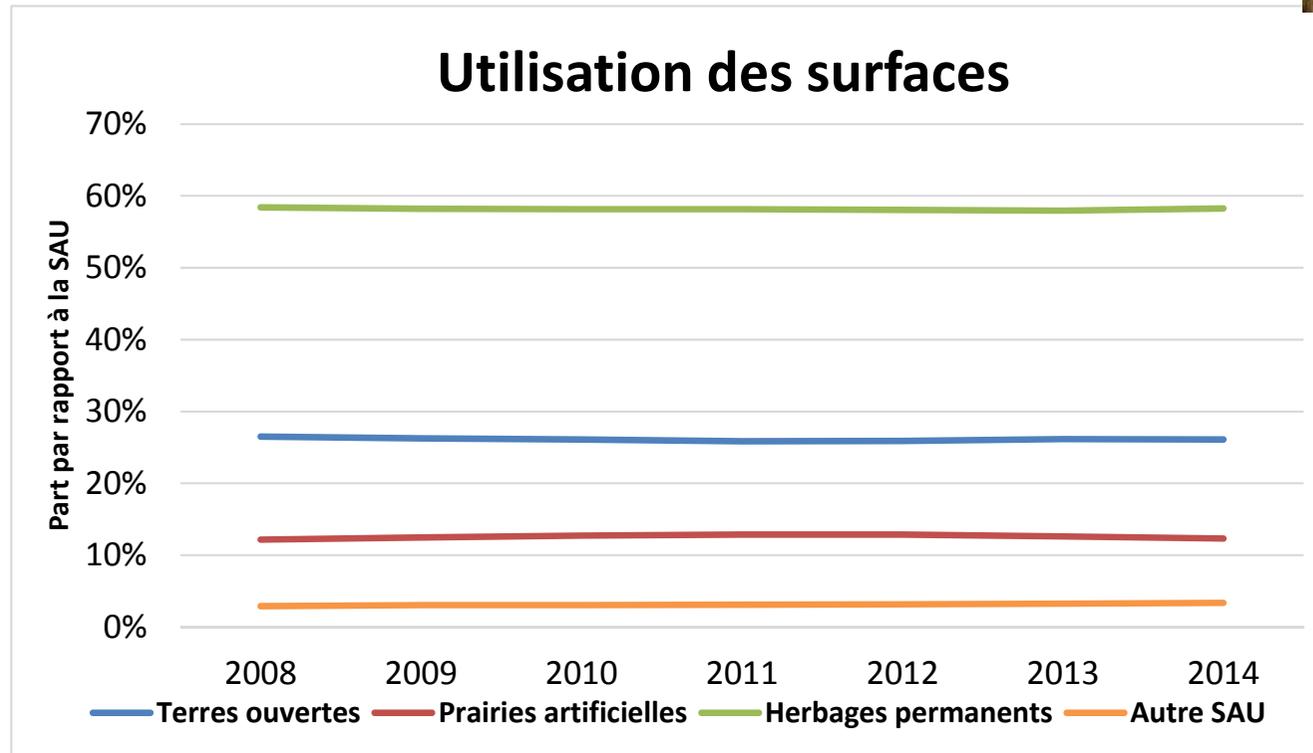
Demandes relevant des domaines:	Montant alloué	Marchés visés
Horticulture	55'000.-	Allemagne, France, Italie
Bovins	120'000.-	Brésil, Inde, Iran, Pakistan
Bio	275'000.-	Allemagne, France
Viande	750'000.-	Allemagne
Fromage	2'150'000.-	Chine, Finlande, Japon, Russie, Suède, Thaïlande, USA



Mesures	Instruments
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la stratégie qualité	<ul style="list-style-type: none">• Projets de qualité et de durabilité• Initiatives en matière d'exportation
<ul style="list-style-type: none">• Réduction du lien entre les paiements directs et le volume de production	<ul style="list-style-type: none">• Plus de contributions aux détenteurs d'animaux;• Egalité de traitement entre les unités d'élevage et les grandes cultures
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'exploitation de toute la surface agricole dans des régions défavorables au plan topographique et/ou climatique	<ul style="list-style-type: none">• Contributions pour surfaces en pente (déclivité, part); contributions à la sécurité de l'approvisionnement (difficulté), contributions au paysage cultivé (collines et montagnes), alpage, estivage
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement des modes de production ménageant les ressources tout en conservant la productivité	<ul style="list-style-type: none">• Contributions au système de production pour la production de lait et de viande basée sur les herbages;• Contributions à l'utilisation efficace des ressources (procédure + technologie)
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement de la qualité de la prestation sur les surfaces de promotion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Différenciation plus forte au profit de la qualité et de la mise en réseau (y compris maintenant dans l'estivage)
<ul style="list-style-type: none">• Préservation d'une qualité élevée du paysage cultivé (appréciée par la société)	<ul style="list-style-type: none">• Introduction de contributions à la qualité du paysage différenciées selon les régions
<ul style="list-style-type: none">• Atténuation des effets pour l'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Contribution de transition



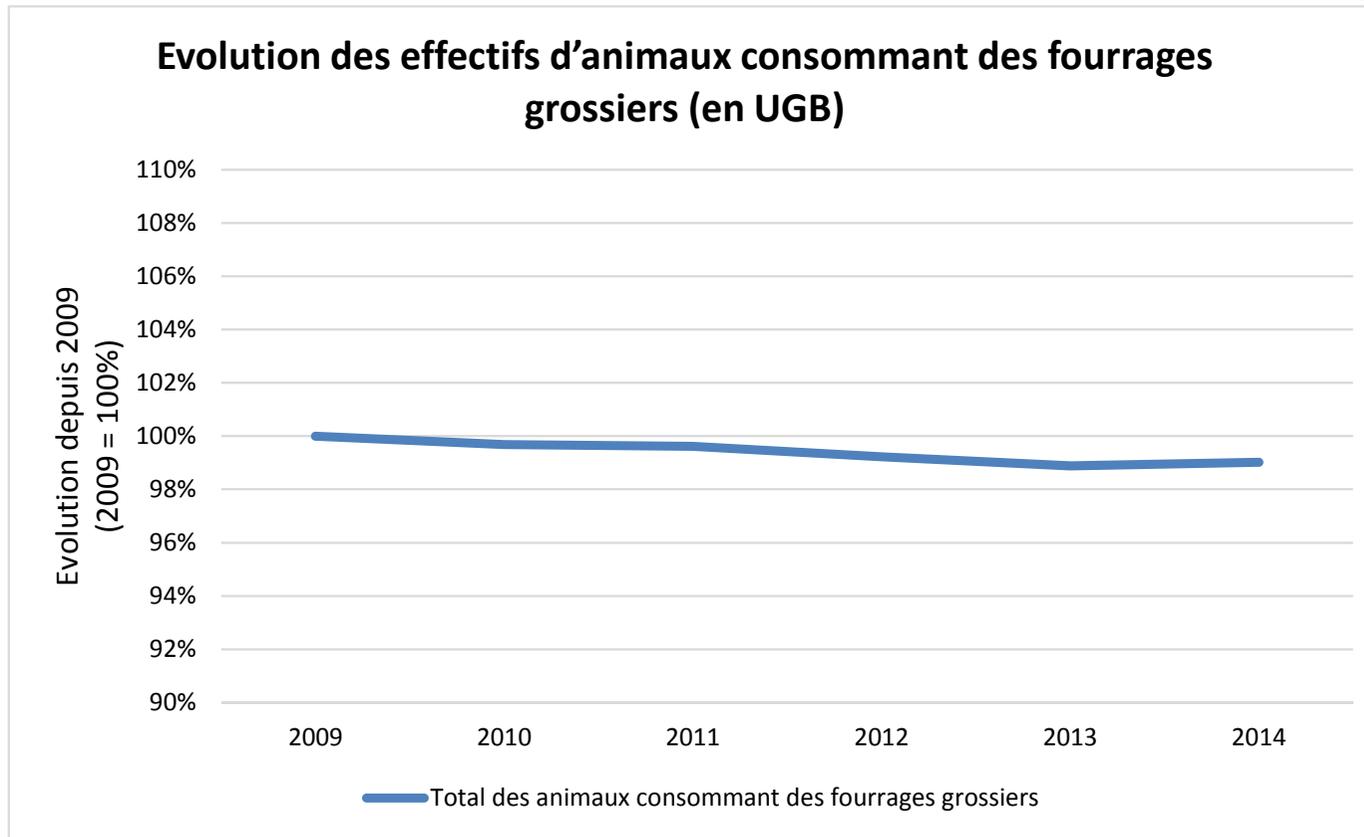
Sécurité de l'approvisionnement



- Evolution très stable des surfaces; renforcement comparatif des grandes cultures pas encore évaluable
- Le total de la surface agricole utile des exploitations recevant des paiements directs a augmenté en 2014 par rapport à 2013 de 3'000 ha (+0,3%)



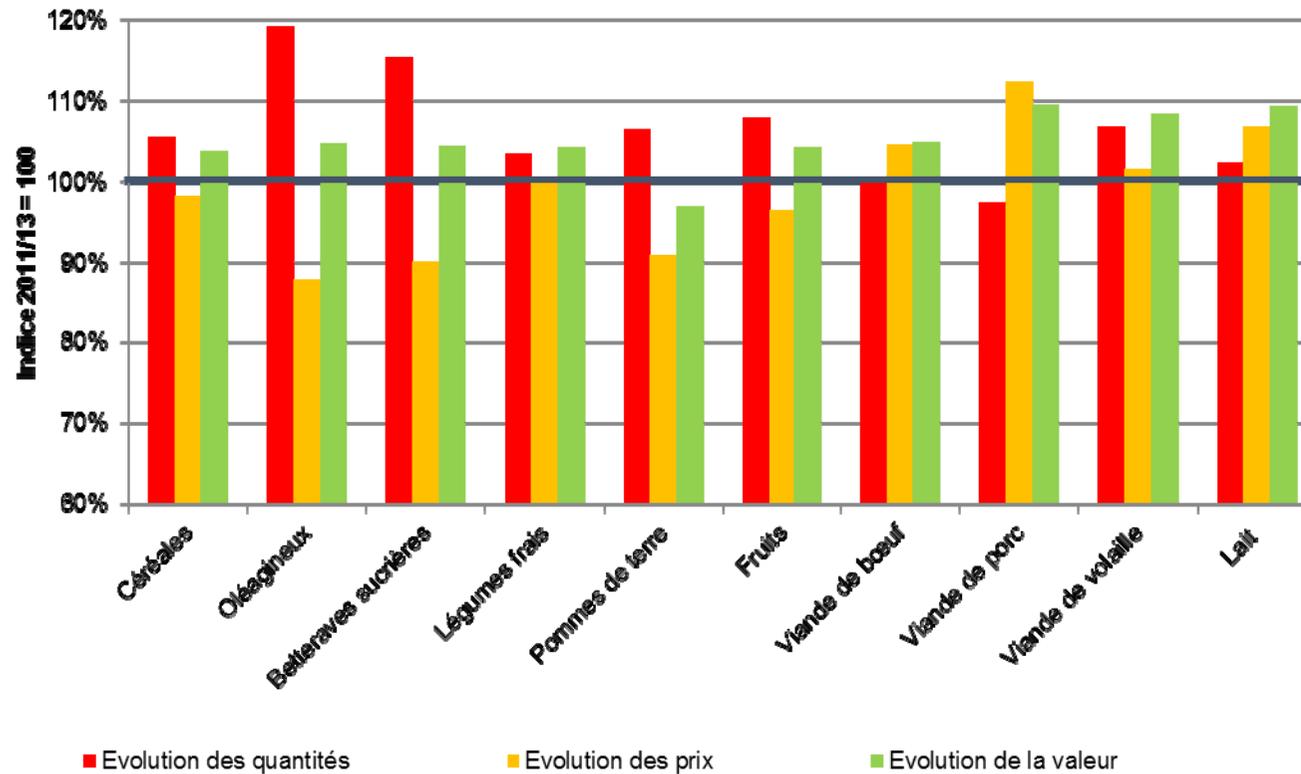
Sécurité de l'approvisionnement



→ Le couplage Paiements directs et quantité produite a diminué; effets pas encore constatables



Evolution du marché 2014



Source: OFS

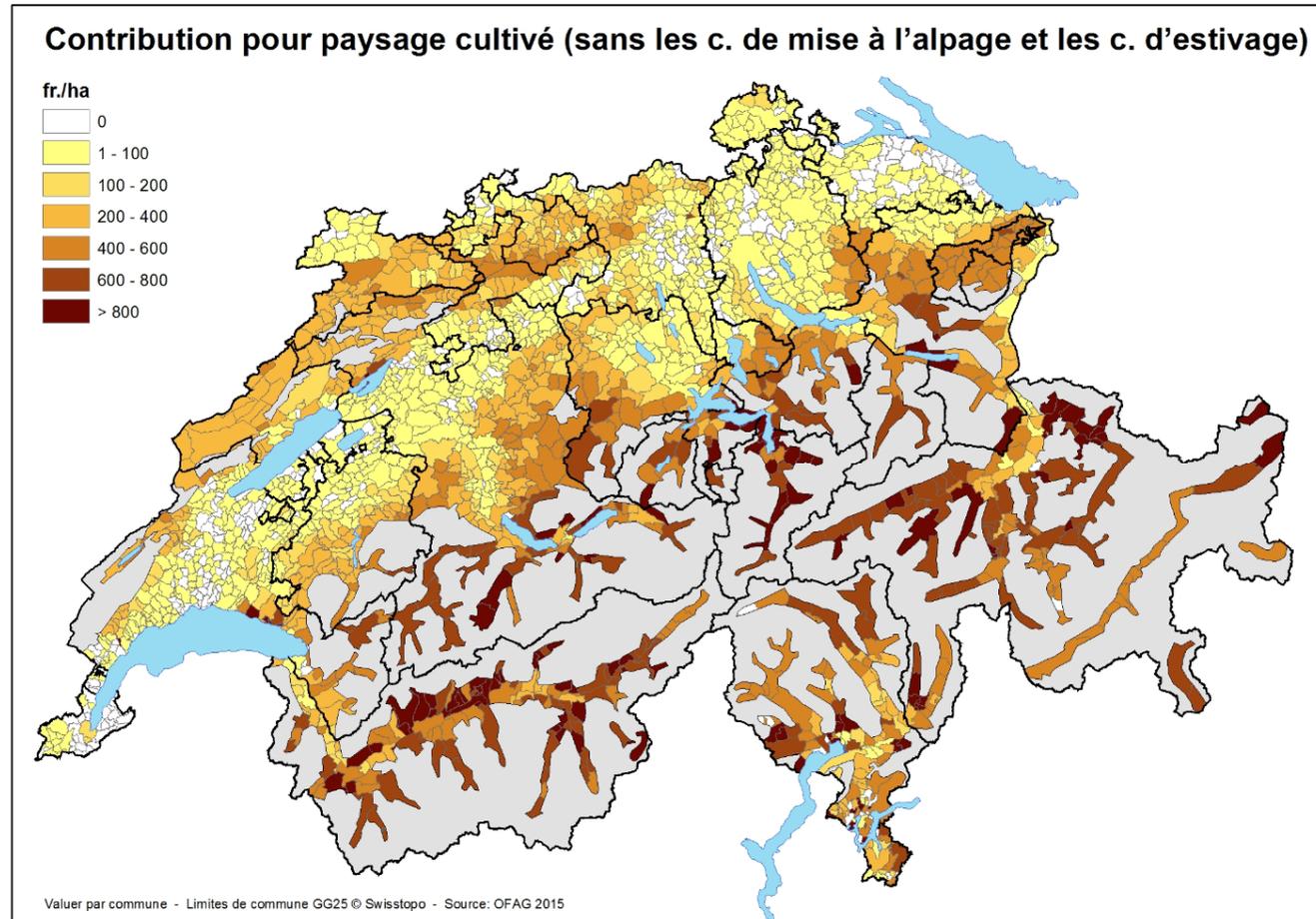
→ Jusqu'ici pas de signe d'un effet négatif du système des paiements directs



Mesures	Instruments
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la stratégie qualité	<ul style="list-style-type: none">• Projets de qualité et de durabilité• Initiatives en matière d'exportation
<ul style="list-style-type: none">• Réduction du lien entre les paiements directs et le volume de production	<ul style="list-style-type: none">• Plus de contributions aux détenteurs d'animaux;• Egalité de traitement entre les unités d'élevage et les grandes cultures
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'exploitation de toute la surface agricole dans des régions défavorables au plan topographique et/ou climatique	<ul style="list-style-type: none">• Contributions pour surfaces en pente• Contributions à la sécurité de l'approvisionnement• Contributions au paysage cultivé, alpage, estivage
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement des modes de production ménageant les ressources tout en conservant la productivité	<ul style="list-style-type: none">• Contributions au système de production pour la production de lait et de viande basée sur les herbages;• Contributions à l'utilisation efficace des ressources (procédure + technologie)
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement de la qualité de la prestation sur les surfaces de promotion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Différenciation plus forte au profit de la qualité et de la mise en réseau (y compris maintenant dans l'estivage)
<ul style="list-style-type: none">• Préservation d'une qualité élevée du paysage cultivé	<ul style="list-style-type: none">• Introduction de contributions à la qualité du paysage différenciées selon les régions
<ul style="list-style-type: none">• Atténuation des effets pour l'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Contribution de transition



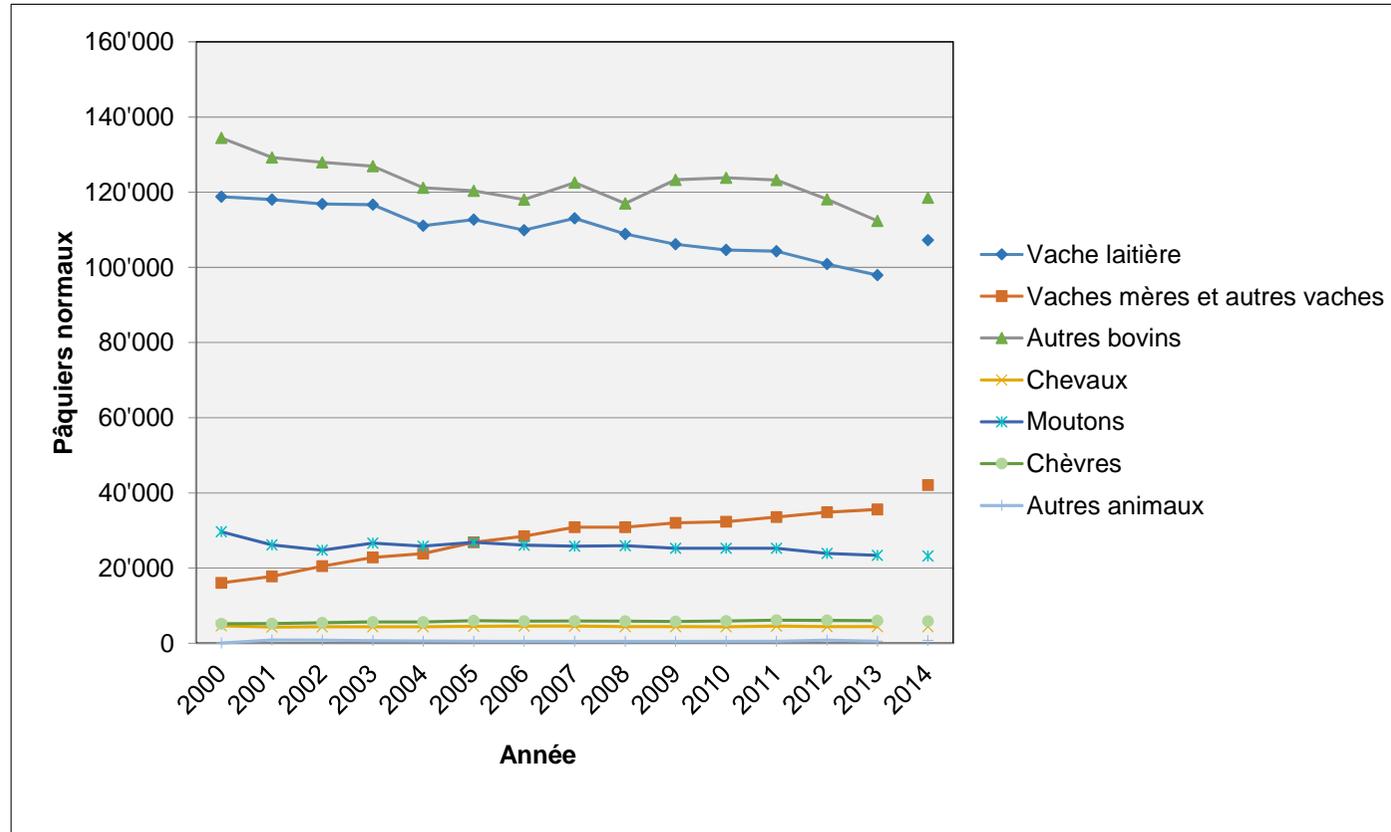
Paysage cultivé



→ Encouragement ciblé de l'exploitation sur la totalité de la surface et du maintien d'un paysage cultivé ouvert dans les zones topographiques et climatiques difficiles (montagne, terrains en pente)



Paysage cultivé: estivage



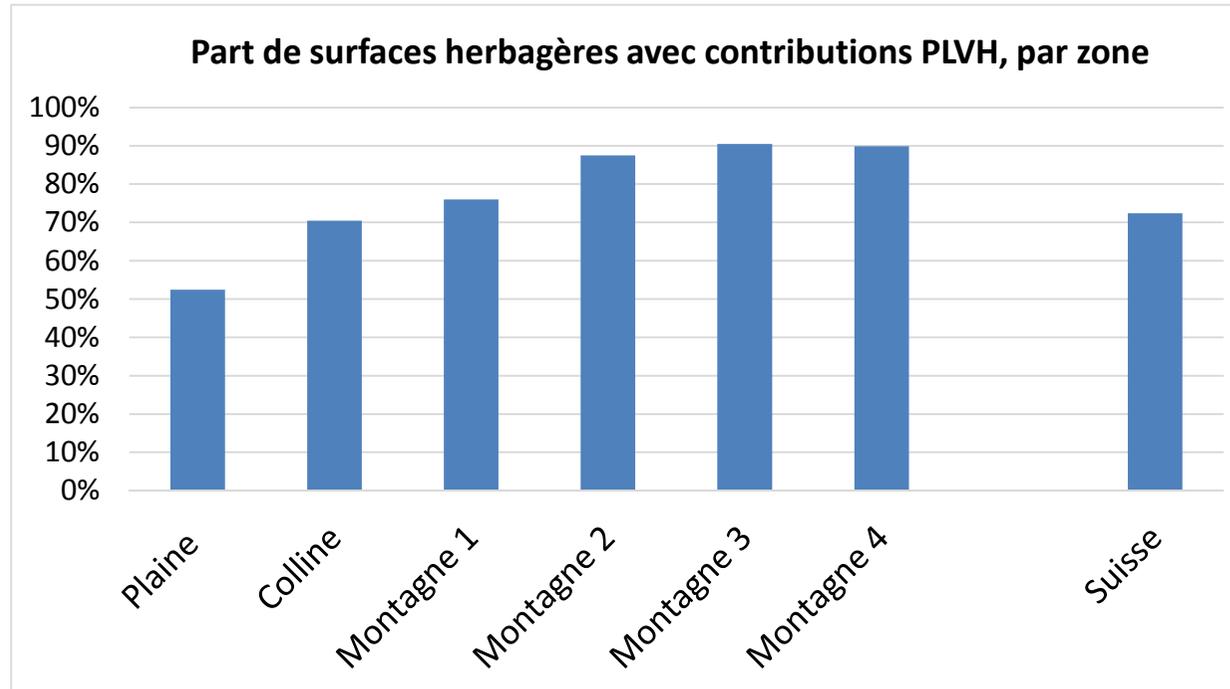
→ Les contributions de mise à l'alpage et les contributions d'estivage ont un impact positif sur le chargement des alpages.



Mesures	Instruments
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la stratégie qualité	<ul style="list-style-type: none">• Projets de qualité et de durabilité• Initiatives en matière d'exportation
<ul style="list-style-type: none">• Réduction du lien entre les paiements directs et le volume de production	<ul style="list-style-type: none">• Plus de contributions aux détenteurs d'animaux;• Egalité de traitement entre les unités d'élevage et les grandes cultures
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'exploitation de toute la surface agricole dans des régions défavorables au plan topographique et/ou climatique	<ul style="list-style-type: none">• Contributions pour surfaces en pente• Contributions à la sécurité de l'approvisionnement• Contributions au paysage cultivé, alpage, estivage
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement des modes de production ménageant les ressources tout en conservant la productivité	<ul style="list-style-type: none">• Contributions au système de production pour la production de lait et de viande basée sur les herbages;• Contributions à l'utilisation efficiente des ressources
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement de la qualité de la prestation sur les surfaces de promotion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Différenciation plus forte au profit de la qualité et de la mise en réseau (y compris maintenant dans l'estivage)
<ul style="list-style-type: none">• Préservation d'une qualité élevée du paysage cultivé	<ul style="list-style-type: none">• Introduction de contributions à la qualité du paysage différenciées selon les régions
<ul style="list-style-type: none">• Atténuation des effets pour l'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Contribution de transition



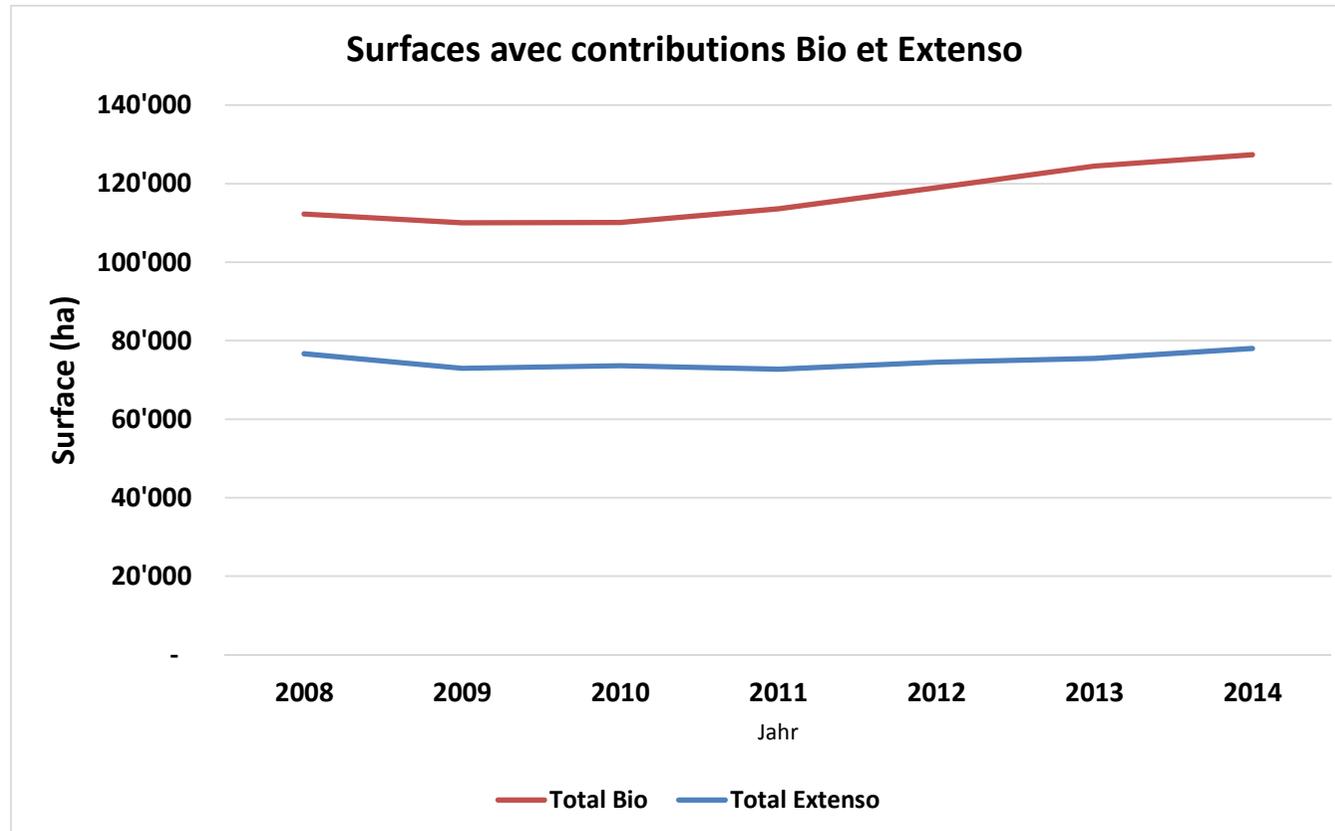
Systeme de production: Production de lait et de viande basée sur les herbages



- Participation importante; programme applicable à la majorité des exploitations
- Effets pas encore évalués sur la consommation d'aliments concentrés



Systeme de production: Agriculture biologique et extenso



→ La part de surfaces exploitées selon les règles de l'agriculture biologique sur l'ensemble de la surface agricole utile de la Suisse représentait 12,3 % en 2014.



Contributions à l'efficacité des ressources



	Exploitations Nombre
Techniques d'épandage diminuant les émissions polluantes	2 635
Techniques d'exploitation préservant le sol	4 930
Utilisation de techniques précises d'application (pulvérisateurs produits phytosanitaires)	92

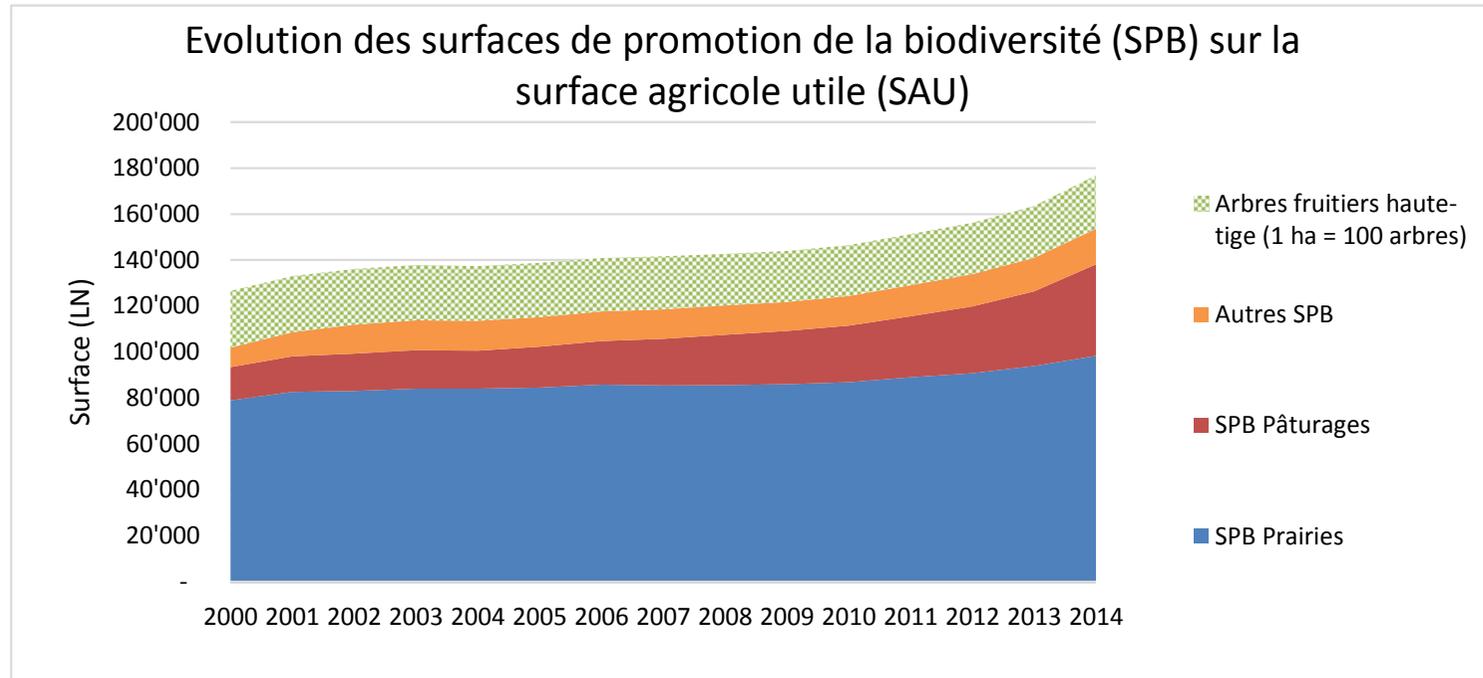
- Des contributions à hauteur de 30 millions de francs ont encore été versées dans les cantons pour les projets d'utilisation durable des ressources et de protection des eaux.
- L'importance des contributions nationales à l'efficacité des ressources va augmenter fortement durant les prochaines années.



Mesures	Instruments
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la stratégie qualité	<ul style="list-style-type: none">• Projets de qualité et de durabilité• Initiatives en matière d'exportation
<ul style="list-style-type: none">• Réduction du lien entre les paiements directs et le volume de production	<ul style="list-style-type: none">• Plus de contributions aux détenteurs d'animaux;• Égalité de traitement entre les unités d'élevage et les grandes cultures
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'exploitation de toute la surface agricole dans des régions défavorables au plan topographique et/ou climatique	<ul style="list-style-type: none">• Contributions pour surfaces en pente• Contributions à la sécurité de l'approvisionnement• Contributions au paysage cultivé, alpage, estivage
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement des modes de production ménageant les ressources tout en conservant la productivité	<ul style="list-style-type: none">• Contributions au système de production pour la production de lait et de viande basée sur les herbages;• Contributions à l'utilisation efficiente des ressources
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement de la qualité de la prestation sur les surfaces de promotion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Différenciation plus forte au profit de la qualité et de la mise en réseau (y compris estivage)
<ul style="list-style-type: none">• Préservation d'une qualité élevée du paysage cultivé	<ul style="list-style-type: none">• Introduction de contributions à la qualité du paysage différenciées selon les régions
<ul style="list-style-type: none">• Atténuation des effets pour l'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Contribution de transition



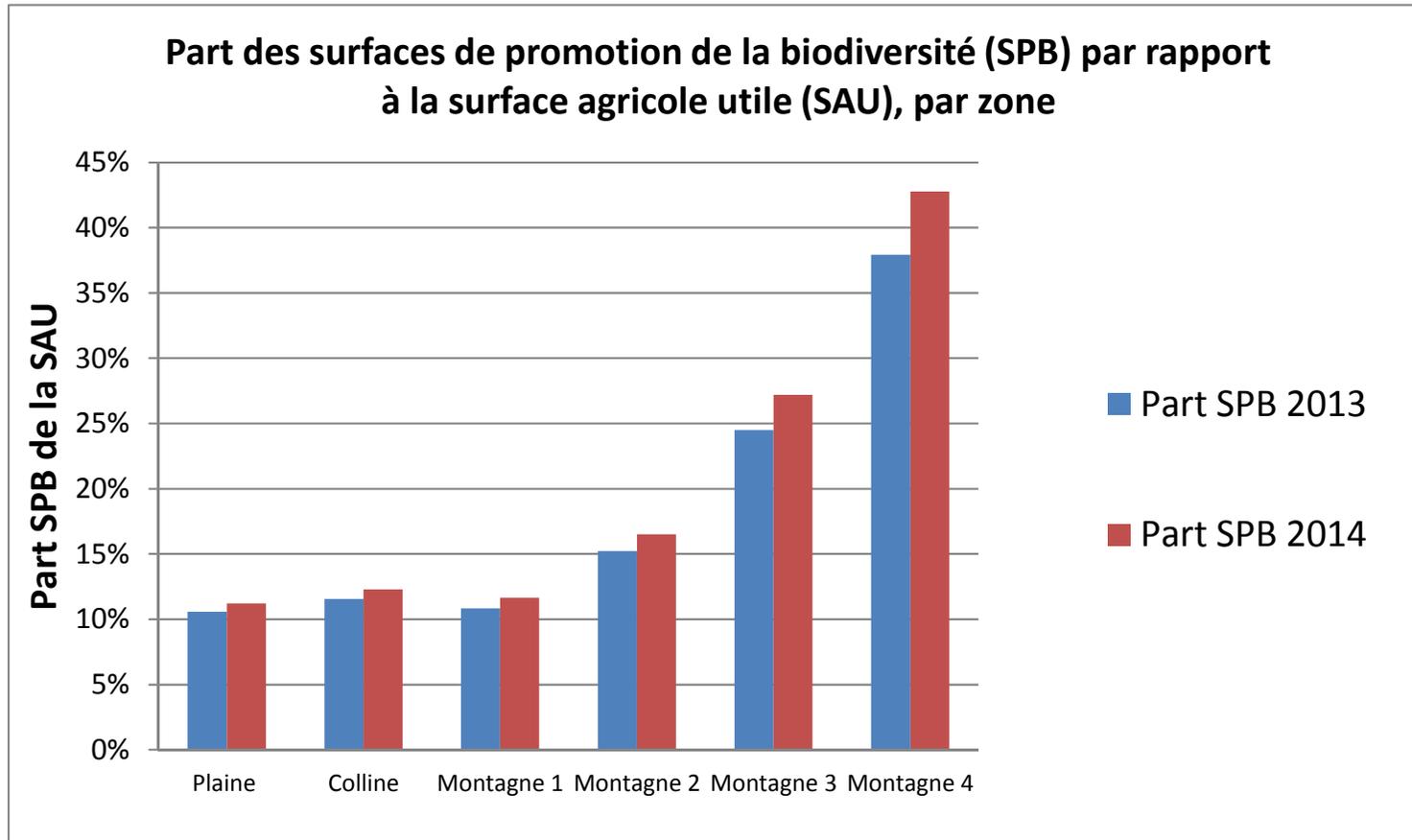
Biodiversité



- Augmentation en 2014: surtout les pâturages extensifs de montagne
- 2014: 71'000 ha de surface de biodiversité en plaine; objectif de 65'000 ha atteint
- Stabilisation des surfaces de biodiversité en termes absolus et renforcement de la qualité

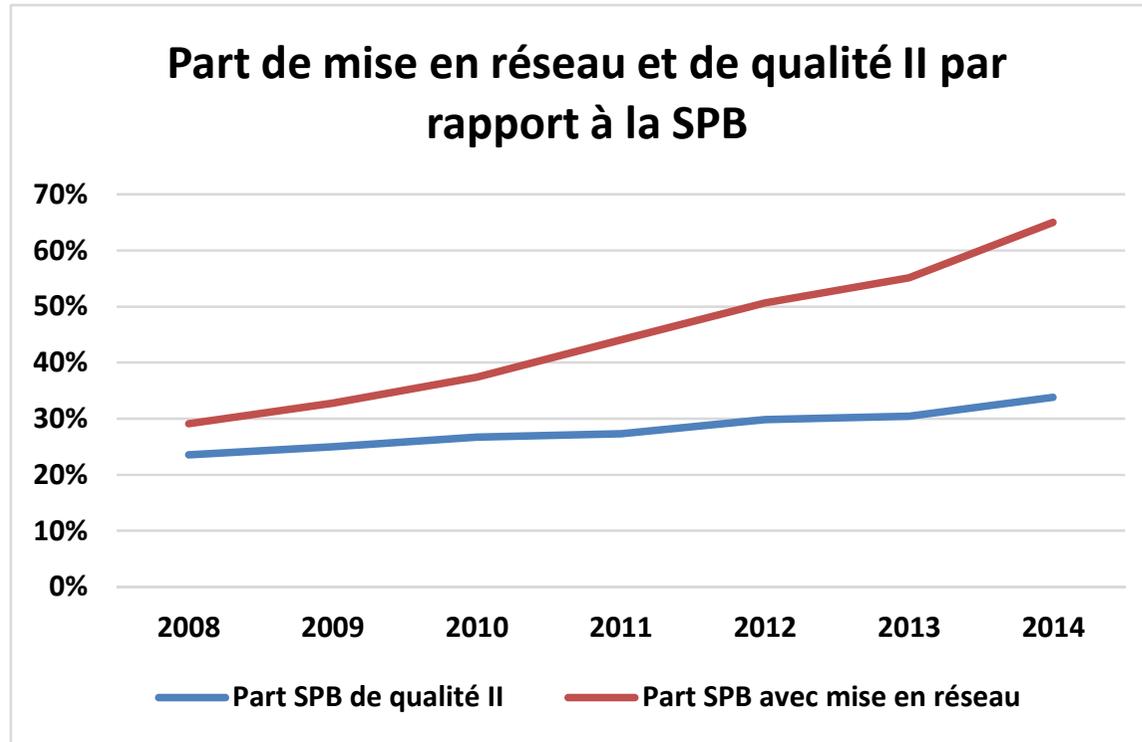


Biodiversité





Biodiversité



- Le renforcement de la qualité II et le classement des surfaces de biodiversité portent leurs fruits.
- Une part d'au moins 40% de qualité II en 2017 est réaliste.
- Région de plaine: part plus basse de qualité II



Mesures	Instruments
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la stratégie qualité	<ul style="list-style-type: none">• Projets de qualité et de durabilité• Initiatives en matière d'exportation
<ul style="list-style-type: none">• Réduction du lien entre les paiements directs et le volume de production	<ul style="list-style-type: none">• Plus de contributions aux détenteurs d'animaux;• Egalité de traitement entre les unités d'élevage et les grandes cultures
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'exploitation de toute la surface agricole dans des régions défavorables au plan topographique et/ou climatique	<ul style="list-style-type: none">• Contributions pour surfaces en pente• Contributions à la sécurité de l'approvisionnement• Contributions au paysage cultivé, alpage, estivage
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement des modes de production ménageant les ressources tout en conservant la productivité	<ul style="list-style-type: none">• Contributions au système de production pour la production de lait et de viande basée sur les herbages;• Contributions à l'utilisation efficiente des ressources
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement de la qualité de la prestation sur les surfaces de promotion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Différenciation plus forte au profit de la qualité et de la mise en réseau (y compris estivage)
<ul style="list-style-type: none">• Préservation d'une qualité élevée du paysage cultivé	<ul style="list-style-type: none">• Introduction de contributions à la qualité du paysage différenciées selon les régions
<ul style="list-style-type: none">• Atténuation des effets pour l'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Contribution de transition



Contributions à la qualité du paysage



- La première année de la mise en œuvre, l'OFAG a autorisé 71 projets QP.
- Contribution fédérale versée de 70 millions de francs
- 16'770 exploitations à l'année et 2127 exploitations d'estivage ont conclu une convention en 2014; cela représente respectivement 35% et 31% des exploitations.

	Unité	Région de plaine	Région des collines	Région de montagne	Région d'estivage	Total
Exploitation	Nombre	5'608	4'374	6'788	2'127	18'897
Contribution par ha*	Fr.	126	137	181		149
Contribution par exploitation	Fr.	3'799	3'049	4'189	3'325	3'712
Total des contributions	1 000 Fr.	21'306	13'337	28'437	7'073	70'153

* Uniquement exploitations à l'année





Contributions à la qualité du paysage



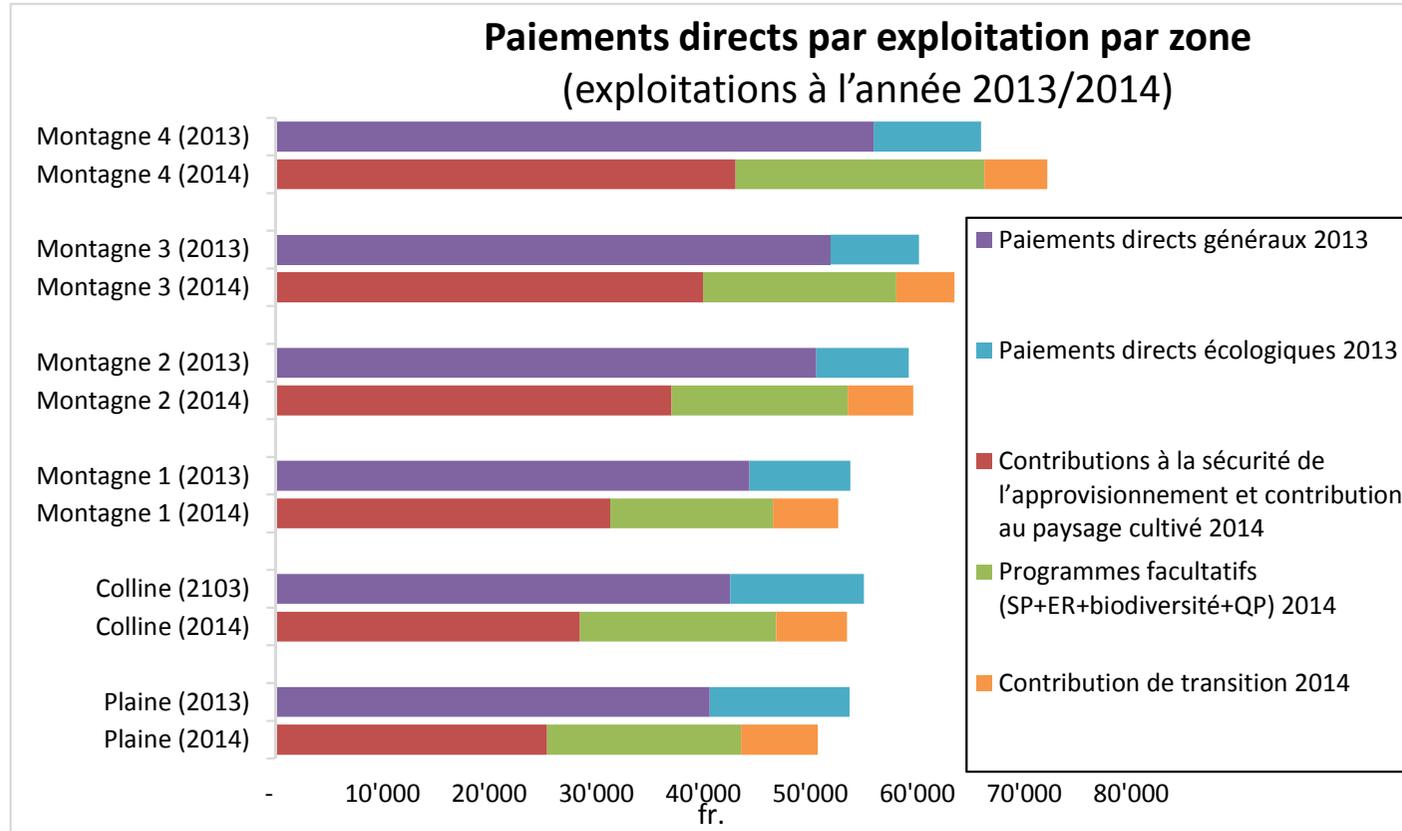
Catégorie de mesures	Contributions en millions de francs	Part
Structures (arbres, haies, cours d'eau, pierres, ...)	18.9	27%
Diversité dans les grandes cultures (assolement diversifié, cultures colorées, flore adventice des parcelles cultivées,)	13	19%
Diversité des surfaces herbagères (divers types de prairies, cultures fourragères échelonnées, bandes fleuries, ourlets, ...)	12.3	17%
Éléments traditionnels du paysage (pâturages boisés, châtaigneraies, surfaces de foin sauvage, cultures en zone de montagne, meules de foin, ...)	10.7	15%
Maintien ciblé d'un paysage ouvert, récupération de surfaces (débroussaillage, pâture avec des races d'animaux appropriées,...)	6.9	10%
Autres (diversité dans la viticulture, accessibilité,...)	5.6	8%
Périmètre de la ferme, valeurs culturelles (stockage ordonné des balles d'ensilage, jardin paysan, élevage diversifié, fauche autour des calvaires, ...)	2.7	4%



Mesures	Instruments
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la stratégie qualité	<ul style="list-style-type: none">• Projets de qualité et de durabilité• Initiatives en matière d'exportation
<ul style="list-style-type: none">• Réduction du lien entre les paiements directs et le volume de production	<ul style="list-style-type: none">• Plus de contributions aux détenteurs d'animaux;• Egalité de traitement entre les unités d'élevage et les grandes cultures
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'exploitation de toute la surface agricole dans des régions défavorables au plan topographique et/ou climatique	<ul style="list-style-type: none">• Contributions pour surfaces en pente• Contributions à la sécurité de l'approvisionnement• Contributions au paysage cultivé, alpage, estivage
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement des modes de production ménageant les ressources tout en conservant la productivité	<ul style="list-style-type: none">• Contributions au système de production pour la production de lait et de viande basée sur les herbages;• Contributions à l'utilisation efficiente des ressources
<ul style="list-style-type: none">• Encouragement de la qualité de la prestation sur les surfaces de promotion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none">• Différenciation plus forte au profit de la qualité et de la mise en réseau (y compris estivage)
<ul style="list-style-type: none">• Préservation d'une qualité élevée du paysage cultivé	<ul style="list-style-type: none">• Introduction de contributions à la qualité du paysage différenciées selon les régions
<ul style="list-style-type: none">• Atténuation des effets pour l'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Contribution de transition



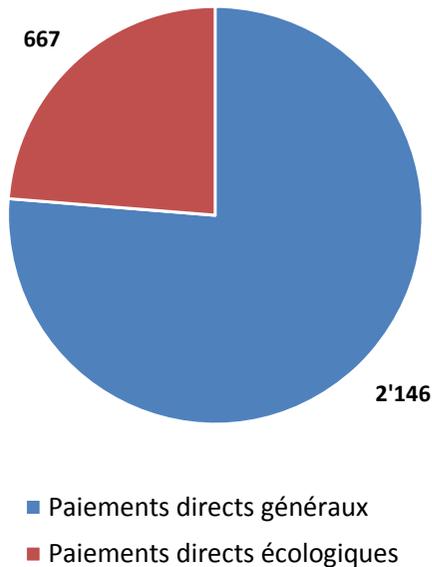
Parts des contributions de transition



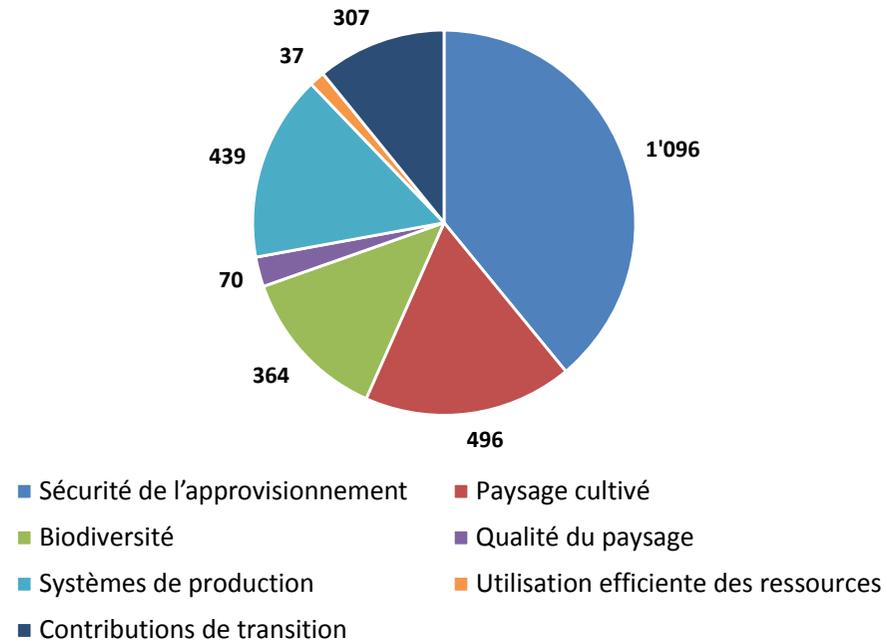


Répartition des paiements directs

Répartition des fonds 2013
en millions de fr.



Répartition des fonds 2014 en millions de fr.

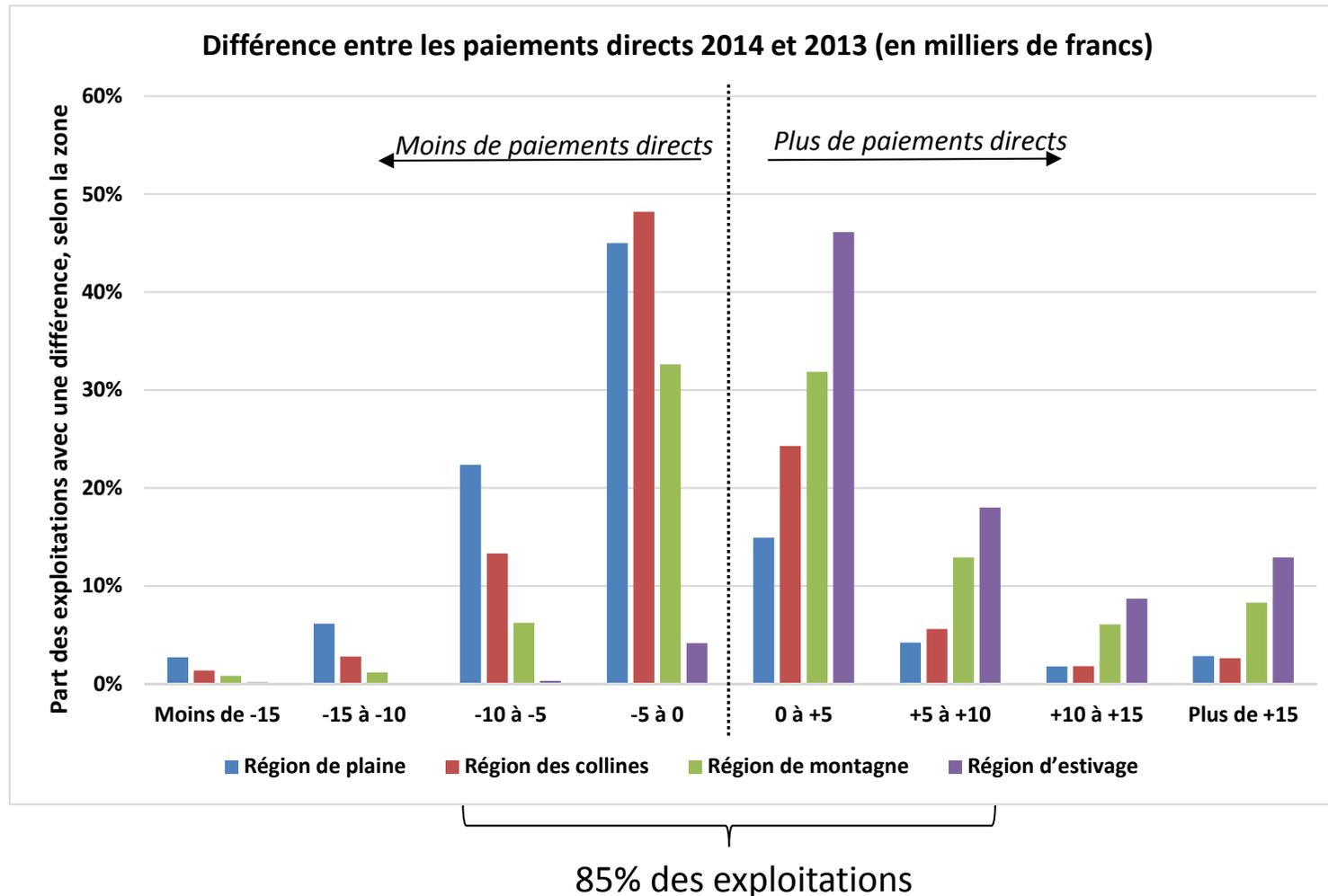


→ Participation importante aux programmes la première année; les adaptations, et donc la réallocation des contributions de transition aux programmes, seront plus faibles à l'avenir.

→ Biodiversité et qualité du paysage: 15% des paiements directs

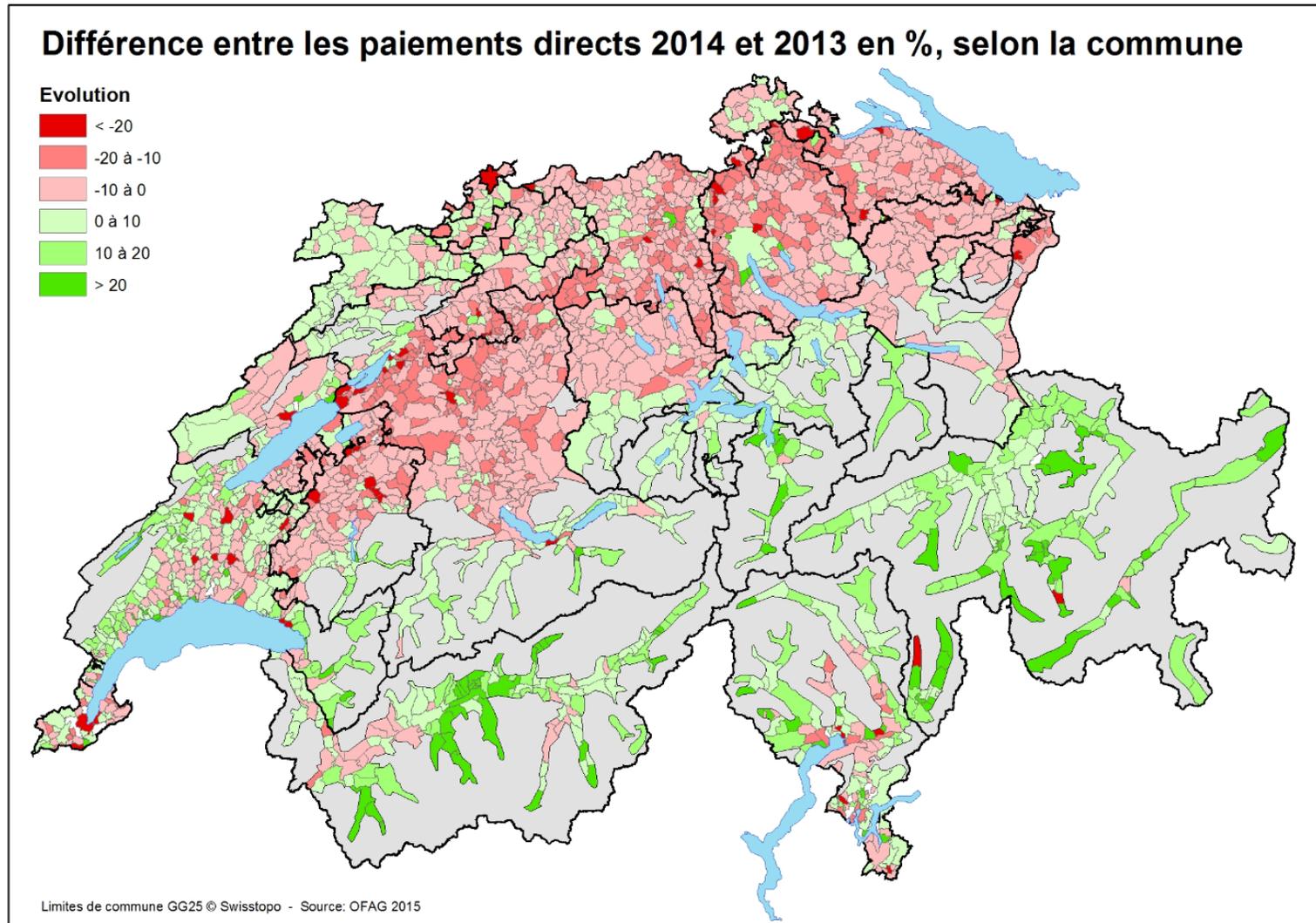


Changements au niveau des paiements directs 2014 par rapport à 2013, selon le montant





Changements au niveau des paiements directs 2014 par rapport à 2013 (y compris estivage), selon la commune





Premières impressions de PA 14-17

Objectifs PA 14-17	Evaluation
<ul style="list-style-type: none">• Meilleure utilisation du potentiel de création de valeur sur les marchés	<ul style="list-style-type: none">• Bon démarrage de nouveaux projets• Positionnement renforcé de produits de qualité
<ul style="list-style-type: none">• Moins de distorsions du marché (sans effets négatifs sur les revenus)	<ul style="list-style-type: none">• Maintien de la production• Bons prix pour les bovins de boucherie• Forte production de lait• Niveau encore jamais atteint de production végétale
<ul style="list-style-type: none">• Utiliser les moyens en faveur de prestations qui ne sont pas rémunérées par le marché	<ul style="list-style-type: none">• Encouragement pour l'exploitation de surfaces en pente et d'estivage. Plus d'argent pour la région de montagne et l'estivage• Bonne participation aux nouveaux programmes• Encouragement de la qualité de la prestation sur les surfaces de promotion de la biodiversité• Objectifs atteints pour les surfaces de moindre qualité• Projets pour un paysage rural attrayant sur l'ensemble du territoire suisse
<ul style="list-style-type: none">• Acceptabilité sociale du nouveau concept	<ul style="list-style-type: none">• Atténuation des effets pour l'exploitation

Merci de votre attention

Suisse. Naturellement.

